

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Canicule : La Haute-Saône est placée en vigilance orange

Vesoul, le 7 août 2020.

Sécurité civile

Le département de la Haute-Saône est placé en vigilance orange canicule dès à présent pour un épisode de forte chaleur nécessitant une vigilance particulière en raison de son intensité. Depuis cet après-midi, les températures sont en hausse et seront en progression demain, de nuit comme de jour et les journées suivantes.

Tous les services de l'État sont pleinement mobilisés, conformément aux mesures prévues par le plan national canicule, pour anticiper et gérer l'impact sanitaire des fortes chaleurs.

Dans cette période de forte chaleur, la préfète de la Haute-Saône rappelle les consignes suivantes :

- Essayez de vous rendre dans un endroit frais ;
- Mouillez votre corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ;
- Buvez au moins 1,5 litre d'eau par jour, même sans soif, et continuez à manger normalement ;
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes ;
- Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers ;
- Limitez vos activités physiques.

Pour les personnes vulnérables, la vigilance doit être accrue :

- En cas de maladie ou de troubles du comportement, appelez un médecin ;
- Si vous avez besoin d'aide, appelez la mairie ;
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour ;
- Accompagnez les dans un endroit frais.

Il est nécessaire de continuer à respecter les mesures sanitaires mises en place dans le cadre du COVID19 (se laver régulièrement les mains, porter un masque, respecter une distance d'un mètre).

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12
Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1/2

1 rue de la préfecture
70000 VESOUL

Les symptômes d'un coup de chaleur sont :

- Une fièvre supérieure à 40°C ;
- Une peau chaude, rouge et sèche ;
- Des maux de tête ;
- Des nausées ;
- Une somnolence ;
- Une soif intense ;
- Une confusion ;
- Des convulsions ;
- Une perte de connaissance.

La plateforme téléphonique d'information du public « Canicule » est également activée. Il suffit de contacter le **0 800 06 66 66**. Ce numéro vert permet d'obtenir des recommandations sur la conduite à tenir en cas de fortes chaleurs.

Si vous avez connaissance d'une personne se trouvant en difficulté du fait de ces fortes chaleurs, n'hésitez pas à appeler les services de secours :

- Le 18, numéro d'appel gratuit du service d'incendie et de secours (SDIS) ;
- Le 15, numéro d'appel gratuit du service d'aide médicale urgente (SAMU) ;
- Le 115, numéro d'appel gratuit des urgences sociales, qui a pour mission d'informer, orienter et rechercher un hébergement pour les personnes sans domicile fixe.

Tenez-vous informé de l'évolution de la situation sur :

<https://vigilance.meteofrance.fr/fr>

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12

Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

2/2

1 rue de la préfecture
70000 VESOUL